



BUREAU SYNDICAL
SÉANCE DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2022
À 9 H 30 À AGEN

Nombre de délégués en exercice	Nombre de délégués présents	Suffrages exprimés
28	18	18

Date de la convocation : 8 novembre 2022

NOM DES MEMBRES	Présence	VOTE
Présidente		
Geneviève LE LANNIC	X	P
Vice-Présidents Territoriaux		
Jean-Louis COUREAU	X	P
Françoise LABORDE	X	P
Jean-Pierre VICINI		
Julie CASTILLO	X	P
Guillaume LEPERS	X	P
Jean-Pierre MOULY	X	P
Pierre SICAUD		
Pierre IMBERT	X	P
Délégués		
Yann BIHOUEE	X	P
Thierry BOZZELLI	X	P
Thierry BROUILLARD	X	P
Alain BROUILLET		

NOM DES MEMBRES	Présence	VOTE
Joël CHRÉTIEN		
Michel COUZIGOU		
Alain DALLA MARIA		
Jacques DUBICKI		
Gilbert DUFOURG	X	P
Jean-François GUILLOT	X	P
Bernard LAVERGNE	X	P
Guillaume MOLIÉRAC	X	P
Jean-Louis MOLINIÉ	X	P
Pascal MOURGUES		
Bernard PATISSOU	X	P
Gérard RÉGNIER		
Françoise RIVETTA		
Aldo RUGGERI	X	P
Jean-Noël VACQUÉ	X	P

(X = Présent, P = Pour, C = Contre, A = Abstention)

Formant la majorité des membres en exercice.

DÉCISION DU BUREAU N° 22_040_B

Objet : Convention de mise à disposition des données numériques géoréférencées relatives à la représentation des ouvrages d'adduction et de distribution publique d'eau potable et d'assainissement collectif avec Albret Communauté

Madame la Présidente expose les faits suivants :

Albret Communauté a sollicité le Syndicat EAU47 afin de mettre en place une convention de mise à disposition des données numériques géoréférencées relatives à la représentation des ouvrages d'adduction et de distribution publique d'eau potable et d'assainissement collectif.

Cette convention permettra à Albret Communauté et ses 33 communes membres : ANDIRAN, BARBASTE, BRUCH, BUZET SUR BAÏSE, CALIGNAC, ESPIENS, FEUGAROLLES, FIEUX, FRANCESCAS, FRÉCHOU (LE), LAMONTJOIE, LANNES, LASSERRE, LAVARDAC, MÉZIN, MONCAUT, MONCRABEAU, MONTAGNAC SUR AUVIGNON, MONTESQUIEU, MONTGAILLARD, NÉRAC, NOMDIEU (LE), POMPIEY, POUDENAS, RÉAUP-LISSE, SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC, SAINT-PÉ-SAINTE-SIMON, SAINT-VINCENT-DE-LAMONTJOIE, SAUMONT (LE), SOS, THOUARS-SUR-GARONNE, VIANNE et XAINTRAILLES de disposer de ces informations et de les intégrer à leur Système d'Information Géographique (SIG) dans le cadre de leurs missions.

VU la délibération du Comité Syndical du 17 Septembre 2020 déléguant au bureau Syndical EAU47 les conventions nécessaires au fonctionnement courant du Syndicat ;

VU la délibération du Comité syndical du 1^{er} juillet 2021 validant la convention « information géographique » signée avec le Centre de Gestion de Lot et Garonne pour la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif ;

VU l'Arrêté inter-préfectoral n° 47-2022-03-21-00001 en date du 21 mars 2022 et ses statuts portant actualisation des compétences transférées au Syndicat EAU47 ;

VU la délibération d'Albret Communauté en date du 21 septembre 2022 validant le projet de convention ;

**Sur proposition de la Présidente,
Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical :**

À l'unanimité des délégués présents,

APPROUVE le projet de convention de mise à disposition des données numériques géoréférencées relatives à la représentation des ouvrages d'adduction et de distribution publique d'eau potable et d'assainissement collectif joint en annexe ;

PRECISE que le financement de tous travaux de réseaux eau potable et/ou assainissement rendus indispensables par la délivrance d'une autorisation d'urbanisme sans consultation préalable du Syndicat incombera à « Albret Communauté » ;

DIT que cette convention n'est pas assortie de contribution financière ;

DONNE POUVOIR à Madame la Présidente pour signer la présente Décision ainsi que toute pièce annexe administrative s'y rapportant ;

AR Prefecture

047-254702491-20221117-22_040_B-DE
Reçu le 15/12/2022
Publié le 15/12/2022

DIT, qu'en application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Comité Syndical.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Louis COUREAU